

BULLETIN D'INFORMATION HEBDOMADAIRE NUISANCES ET ODEURS



Numéro 29 – lundi 24 Décembre 2018

Mesures de polluants

« Le saviez-vous ? »

Les concentrations en dioxyde de soufre indiquées sur le bulletin hebdomadaire sont désormais des mesures quart-horaires et non plus des mesures horaires suite à une demande forte des riverains.

D'un point de vue réglementaire, seules les mesures horaires sont à considérer et elles sont en accès libre sur le site internet d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/donnees/acces-par-station>.

C'est pour cela que le graphique de mesures ne peut plus comporter les deux seuils car ils se basent sur des mesures horaires.

RELEVES HEBDOMADAIRES

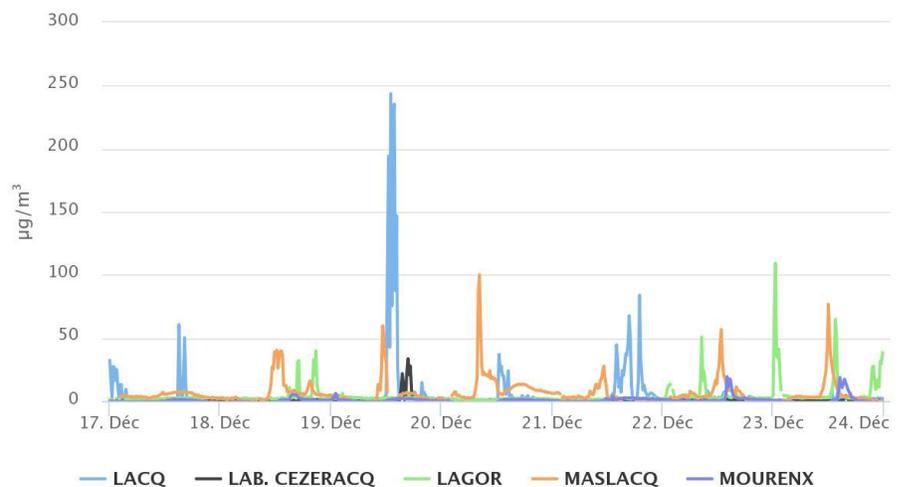
39 signalements dont 30 "coordination" / « ODO Public » et 9 signalements "nez" d'intensité >6 ont été recensés sur **la période du 17/12/2018 au 23/12/2018 sur le périmètre Induslacq.**

Mesures de polluants de la période

Les stations de mesure de polluants Atmo Nouvelle Aquitaine indiquent les informations suivantes :

Evolution quart-horaire des mesures de SO₂

Cliquez et faites glisser dans la zone de tracé pour zoomer



Source : Atmo Nouvelle-Aquitaine

Les concentrations de SO₂ les plus élevées ont été relevées :

- À LACQ, le Mercredi 19/12/18 à 13h00 (243.5 µg/m³)
- À LACQ, le Mercredi 19/12/18 à 14h15 (146.8 µg/m³)
- À LAGOR, le Dimanche 23/12/18 à 00h30 (109.1 µg/m³)

La procédure d'information et recommandations à la population est déclenchée dès que les moyennes horaires glissantes de deux stations dépassent le seuil de 300 µg/m³ simultanément (avec un différé maximum de trois heures)

Il est également important de noter que la **procédure d'information et recommandations à la population est déclenchée dès que les moyennes horaires glissantes de deux stations dépassent le seuil de 300 µg/m³ simultanément** (avec un différé maximum de trois heures).

Aussi, un pic en quart-horaire de dioxyde de soufre à un instant "t" n'implique pas forcément un dépassement des seuils d'information et recommandations ou d'alerte et la mise en place de procédures préfectorales.

Rappel Numéro d'appel –
Plaintes Nuisances et odeurs
Induslacq :05-59-92-21-02

<https://www.atmo-odo.fr/>

Signalements de la période

		Nombre de signalements Coordination/ ODO Public	Signalements ODO Nez >=6	Total	dont Effets Physiologiques (ODO>=6 + coordination/ODO Public)	Pour mémoire - Signalement ODO 4 et 5 (hors sollicitation)	Mesures ODO (sur sollicitations)	Total Mesures
Lundi	17/01/1900	3	0	3	1	0	0	3
Mardi	18/01/1900	5	2	7	4	2	2	11
Mercredi	19/01/1900	7	5	12	6	0	4	16
Jeudi	20/01/1900	4	1	5	2	2	1	8
Vendredi	21/01/1900	5	1	6	2	2	0	8
Samedi	22/01/1900	4	0	4	2	1	0	5
Dimanche	23/01/1900	2	0	2	0	2	0	4
	<i>Total</i>	30	9	39	17	9	7	55

EVENEMENTS DE LA PLATEFORME SUR LA PERIODE

Du lundi 17/12 au dimanche 23/12/18

Le mercredi 19/12, l'installation URS ARKEMA a été arrêtée, entre 06h et 22h, pour permettre une intervention de maintenance. Les effluents gazeux ont été pris en charge par la torche BP4/1 sur cette période. Cette activité a pu générer des émissions de SO₂ plus importantes sur cette journée. Des concentrations plus élevées de SO₂ ont été enregistrées par la station de mesures de polluants de Lacq. Des nuisances, signalées par des évocations dites de « irritations », « acide/piquant » ont pu être ressenties.

Le même jour, une opération de paletage de ligne a été réalisée le matin sur l'unité de THT. L'opération inverse a été réalisée le 20/12 après-midi. Aussi, sur ces deux créneaux, des nuisances olfactives, signalées par des évocations dites de « gaz de ville » ont pu être ressenties.

Malgré un fonctionnement normal des installations de traitement des effluents aqueux, des nuisances olfactives, signalées par des évocations dites de « DMS », « égouts/œuf pourri/soufre » ont été enregistrées les 18, 21 et 22/12/18.

Des signalements relevant des évocations de « pyrazine » et « pain/biscuit » ont été enregistrés, respectivement les 17-18-19-20-21 et 23/12/18. Ils peuvent être rapprochés des activités de Vertex Bioenergy, même si les installations fonctionnaient en marche normale sur cette période.

Enfin, un signalement relevant une évocation de « désodorisant WC » a été enregistré le matin du mardi 18/12/18. Sur ce créneau horaire, les chantiers de criblage de terres assurés par RETIA étaient en activité. La rampe et le canon canadien destinés à neutraliser les potentielles nuisances olfactives issues de ce chantier étaient en fonctionnement.

Période du 24/12/18 au 30/12/18

Dimanche 23/12 au soir, l'arrêt d'une des chaînes de production d'Arkema a déclenché le recours momentané à la torche BP4/1, en complément de URS qui fonctionnait à 100%. Des concentrations plus élevées de SO₂ ont été enregistrées à la station de Lagor à 00h30.

L'ensemble des travaux RETIA seront arrêtés en semaine 52 et semaine 01.